

Document de l'ANAP : « Comprendre les problématiques du dossier patient informatisé et interopérable : du dossier papier au dossier informatisé »

29/06/2015

Le collège des experts de l'accompagnement Hôpital numérique de l'Anap a élaboré un document visant à aider les décideurs à « définir les modalités et le périmètre de la mise en place du DPI, un projet stratégique pour l'établissement ».

Les experts soulignent, d'une part, les craintes des utilisateurs (dépendance forte au système informatique, présentation de l'outil, cohabitation du papier...) et, d'autre part, les avantages du DPI dans ses fonctions d'accessibilité, de sécurisation des soins, de coordination et de synthèse des informations.

Le collège insiste également sur l'importance dans « le choix et le management des référents métiers qui devront animer la conduite du changement sur le terrain et qui constituent un élément essentiel pour atteindre un usage satisfaisant de la solution DPI déployée » ainsi que sur la mise en œuvre, avant tout lancement, d'une politique de communication au niveau de la direction générale avec en amont la définition d'un projet d'établissement.

Consulter ici le document chapeau de l'ANAP : « Comprendre les problématiques du dossier patient informatisé et interopérable : du dossier papier au dossier informatisé »